

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE

N° 196

M A I I 9 8 5

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Prochaine réunion du club philatélique : jeudi 23 mai (attention, réunion retardée d'une semaine en raison de l'Ascension !!!) à partir de 19 H 30 au local habituel "Café de la Paix", place du Sablon à Wavre. Séance d'échanges - Carnets à choix de Liège, Vielsalm et Bruges. Réalisations inter-membres ; pages 5, 7 et 8.

Distributions des nouveautés par M. P. Jottard

Tombolas gratuite et payante animées par Joseph Hoeyenbrugge

Lots de la tombola payante

Belgique N° 1096-1101 Centenaire Croix-Rouge	1.000 F	xxx
Belgique N° 1013-18 "Culturelle 1957"	650 F	xxx
Belgique N° 1391-93 + BF 42 (4) Antarctique	260 F	xxx
Belgique N° 1419-21 (4) Schuman, Kongolo, Fraternelle coloniale	220 F	xxx
Belgique N° 1399-1403 (4) Jeux d'enfants - Solidarité	200 F	xxx
Belgique N° 1605-07 (2) "Belgica 72"	180 F	0
Belgique N° 1427-31 (4) Erasme et sontemps	160 F	xxx
Belgique N° 1652-55 Solidarité - Oiseaux	90 F	0

A U D R A P E A U B E L G E S.P.R.L.

Marchand-Tailleur

Confections pour hommes et jeunes gens

rue Haute, 24 1300 W A V R E Tél 010/22.25.12

Depuis 65 ans à votre service !

C A F E D E L A P A I X

Cercle d'échecs Club philatélique Union des fanfares

Deux salles pour réunions

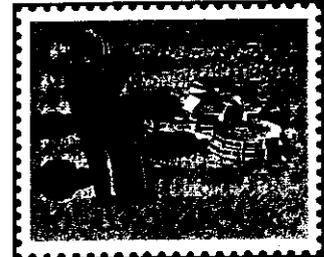
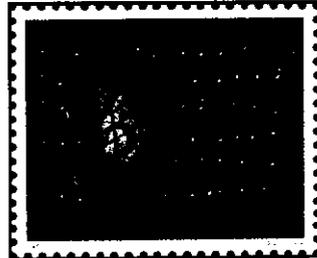
Place A. Bosch, 42 1300 WAVRE Tél 010/22.34.96



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
DIRECTION DES P et T - OFFICE DES TIMBRES - LUXEMBOURG

Emissions du 8 mai 1985

EUROPA CEPT



BLOC COMMEMORATIF

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



1940 • HOMMAGE AUX HÉROS ET MARTYRS • 1945

Les émissions suivantes sont prévues pour le 23 septembre 1985 :

- Faune menacée, 4 valeurs
- Monuments classés 1985, 2 valeurs
- Réserve précieuse, 1 valeur

Pour toutes vos assurances et prêts
Pour votre épargne

BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE

rue du Chemin de Fer, 15 1300 WAVRE Tél 010/22.23.28
Ouvert de 9 à 12 H et de 13 à 16 H sauf le samedi sur rendez-vous

LE MOT DU PRESIDENT

Le prix des "Epaulettes"

Pour obtenir une belle "Epaulette" de nos jours, il faut compter un minimum de mille francs mais si l'on veut un exemplaire de grande qualité, l'on peut doubler facilement ce prix.

De plus, il n'est pas question de variétés, de nuances ou d'oblitérations particulières qui donnent des plus-values considérables et se négocient à des prix d'amateurs.

Il n'en fut pas toujours de même.

C'est ainsi qu'en 1872, le catalogue Moens, que nous avons consulté, donnait un prix de 0,25 franc pour les oblitérés et pas de cote pour les neufs !

En 1886, le même catalogue estimait les "Epaulettes" neuves à 10 francs et les pièces oblitérées à 0,30 franc.

C'est en 1896, que la Maison Gelli et Tani précisa les véritables nuances en cotant le brun noir à 50 francs en neuf et à 60 centimes en oblitéré tandis que le brun "chocolat" faisait respectivement 75 francs et 75 centimes. Il en était de même pour le bleu foncé et le bleu pâle.

En 1902, le brun roux fait son apparition et cotait modestement 90 francs en neuf et 75 centimes en oblitéré.

A cette époque régnait un certain marasme dans le monde des timbres (déjà) et ce n'est que peu avant la guerre de 1914-18 que s'ouvre une nouvelle ère de prospérité pour la philatélie.

Les "Epaulettes" ne profitèrent pas tout de suite de ce renouveau, tout au moins au point de vue prix, mais leur vogue était grandissante suite aux travaux d'éminents chercheurs.

En 1914, les prix des exemplaires oblitérés avaient été l'objet d'une hausse sensible. Le 10 centimes était coté 4 francs en oblitéré et le 20 centimes 1,25 franc.

Immédiatement après cette guerre, de plus en plus d'adeptes firent grimper les prix et en 1930 le 10 centimes était négocié à 100 francs et le 20 centimes, un peu moins.

Il y a loin, vous le lisez entre ces prix et ceux d'aujourd'hui. Il me semble néanmoins curieux de constater que peu de membres de notre cercle osent acheter des "Epaulettes" lorsqu'elles se présentent dans les ventes alors qu'ils n'hésitent pas à consacrer des milliers de francs pour des séries neuves contemporaines !

Dans ce but, nous allons, pour finir, tracer le portrait d'une belle "Epaulette" vraiment digne de cette appellation.

(Suite page 6)

LA LAMPE DE WOOD EST RETROUVEE !!

Comme vous le savez, le club avait perdu la trace de sa lampe de Wood qu'il prêtait gratuitement aux membres désireux de détecter les timbres imprimés sur papier blanc ou papier phosphorescent.

Malgré deux appels dans le bulletin, cette lampe demeurait introuvable. Après avoir longuement réfléchi, notre secrétaire se souvint que Monsieur Viroux, avait parfois emprunté cette lampe de Wood. Il prit contact avec le fils de ce dernier qui vient au cours d'un déménagement du matériel philatélique de feu son père de retrouver la dite lampe. Il s'est empressé de la ramener !

Donc, tout est bien qui finit bien !

Cette lampe est donc de nouveau à la disposition des membres du club.

Il suffit de s'adresser au secrétaire : 24, rue Haute, Wavre.

PETITES ANNONCES

Recherche anciennes cartes postales de WAVRE et MELLET

Offre 25 F pour 100 points Artis-Historia et 30 F pour 100 points Soubry

Recherche un journal de chaque pays du monde.

Recherche chromos Côté d'Or : Nos enfants royaux : 4e série : 4 - 5e série : 5 - 7e série : 4 - 5 - 7 - 8 et 10.

Recherche chromos Jacques : Races humaines N° 69 - Sports insolites N° 110 et 120

Recherche Carnets Croix-Rouge de France : 1952; 1955; 1956; 1957; 1959 et 1961

Guy OTTEN, rue Haute, 24, 1300 WAVRE (010/22.25.12).

BIBLIOTHEQUE PHILATELIQUE

Le club possède quelques livres consacrés à la philatélie. Ils peuvent être empruntés gratuitement auprès du secrétaire. A l'heure actuelle, les livres suivants sont disponibles :

Le monde merveilleux des timbres-poste par Jacqueline Caurat

La Poste à Wavre des origines à 1976 par le Cercle philatélique roman

La Philatélie thématique par Frans de Troyer

Annuaire philatélique par René Martin

Dictionnaire des bureaux de poste de Belgique 1830-1914 par J. Stibbe

Le Guinness des timbres (le plus grand, le plus petit, le plus rare...)

Léopold Ier 1790-1865 par l'asbl "Pro-Post"

Tableau des types d'oblitération (1831-1910) par Léo De Clercq

R E A L I S A T I O N S I N T E R M E M B R E S D U

J E U D I 2 3 M A I 1 9 8 5

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	908	xxx	200	90	
2		918-23	xxx	3300	1600	
3		924-6 (blanc)	xxx	650	300	
4		938-40	xxx	2300	1100	
5		961-63	xxx	625	280	
6		967-72	xxx	330	150	
7		986;90	xxx	65	30	
8		987-89	xxx	750	350	
9		996-97;1011-12	xxx	140	65	
10		1008-10	xxx	150	70	
11		1020-21	xxx	55	25	
12		1022-23	xxx	130	60	
13		1024	xxx	100	40	
14		1026A-27B	xxx	50	25	
15		1028-29 (blanc)	xxx	115	50	
16		1032-36	xx	1250	400	
17		1037-38;1046	xxx	135	60	
18		1047-52	xxx	250	110	
19		1068A	xxx	80	40	
20		1076-81	xxx	1000	480	
21		1089-93	xxx	55	25	
22		1094-95	xxx	150	70	
23		1102-07	xxx	950	450	
24		1108-12	xxx	120	50	
25		1113	xxx	100	45	
26		1122-24	xxx	175	80	
27		1125-27	xxx	220	100	
28		1139-46	xxx	1000	450	
2e 29	France	1009A-1011C	xxx	62,5	210	
30		1023-26	xxx	75,5	250	
31		1008-09 + 1035	xxx	59,5	200	
32		1048-49 + 1044-47	xxx	83	290	
33		1146-49	xxx	47,5	150	
34		1198-1202	xxx	20	70	
35		1207-12	xxx	80	280	
36		1257-62	xxx	135	475	
37		1278-79	xxx	40	140	
38		1288-91	xxx	30	100	
39		1363-65	xxx	100	350	
40		1435-41	xxx	32,5	110	
41		1499-1506	xxx	45	150	
42		1590-95	xxx	24	80	
43		1603-08	xxx	27,5	90	
44		1623-28	xxx	24	80	
45		1644-47	xxx	25,5	85	
46		1667-70	xxx	32	110	
47		Préos 119-22	xxx	310	1000	
48		Préos 123-29	xxx	100	350	
49		P.A. 29	0	150	400	
50		P.A. 30-33	0	192	600	
3e 51	Belgique	301	xx	5000	2500	
52		302-04	xx	650	325	

(suite de la page 4)

Malgré son âge respectable, elle doit être, tout d'abord, fraîche de teinte et de papier. L'oblitération ne peut être lourde ni maulée et surtout, elle doit laisser l'effigie bien dégagée. Les marges seront toujours assez larges pour constituer une apparence de cadre blanc, mettant en valeur la maîtrise de la gravure.

Ce sont deux "Epaulettes" de ce genre, l'une brune et l'autre bleue, que je vous souhaite de posséder dans vos albums.

HUBERT HAVRENNE

Un canular douteux

Faut-il en rire ou s'en indigner ? Un mauvais plaisant nous a adressé un pli affranchi avec un timbre édité à l'occasion de la visite du Pape, mais surchargé d'un sigle Solidarnosc et de la mention Fourons (voir notre cliché). A l'intérieur de cette enveloppe, évidemment anonyme, un exemplaire vierge de ce qui apparaît bien comme un timbre falsifié, collé sur une simple fiche. A nouveau le timbre papal et la mention « Solidarnosc Fourons », le tout apparaissant comme un « vrai » timbre spécial...

Le moins que l'on puisse dire est que l'entreprise est d'un goût douteux. Mêler le Saint-Père à nos mesquines querelles de village, en utilisant un sigle respecté en Pologne, témoigne d'une bizarrerie de l'esprit. Mais la réussite technique est incontestable.

L'enveloppe en question, oblitérée au centre de tri de Bruxelles X, a franchi tout le circuit postal. Comment est-ce possible ? Comme tout un chacun, nous nous sommes adressés au guichet des « Réclamations-Renseignements » du Centre Monnaie. Coup d'œil étonné, puis franche rigolade auprès des fonctionnaires :

« C'est un vervalzing. C'est un faux. Et sur les Fourons en plus ». Un spécialiste philatélique commente : « C'est du beau travail. Il ne faut pas s'étonner qu'un timbre falsifié ait franchi le cap du centre de tri. Il est passé à la machine, qui se contente de vérifications sommaires. Et des milliers de plis transitent chaque jour par Bruxelles X. Mais l'autour de la farce, si on l'identifie, risque d'écopier de sérieuses amendes ».

Etonnement...

Dans les cabinets ministériels du ministre De Croo et de la secrétaire d'Etat aux P.T.T., Mme D'Hondt, que nous avons joints par téléphone, c'est la stupéfaction, sinon l'incrédulité : « Mais quelle affaire bizarre ! » Renseignements pris auprès de la Régie des postes, il semblerait que ce ne soit pas la première fois qu'un timbre « bénéficie » d'une surcharge parasite. Et l'on se pose très sérieusement la question de la validité du timbre : après tout, il a été dûment payé.

Quant à l'explication technique, elle serait relativement simple : les lecteurs optiques du centre de tri analysent en fait la composition (spéciale) du papier du timbre. Et c'est tout. Dès que cette étape est franchie, la machine laisse aller. Et le timbre est automatiquement oblitéré.

En tout cas Jean-Paul II manifestant une solidarité avec les Fourons, c'est, au mieux, une histoire belge. C'est aussi, à notre sens, une mauvaise plaisanterie...

Toulon: deux faussaires de génie s'apprêtaient à déstabiliser le marché du timbre de collection

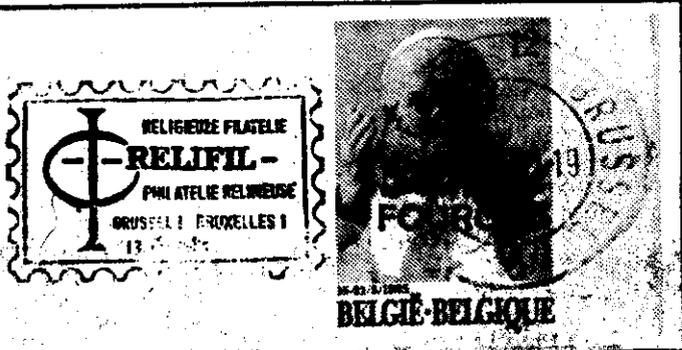
AN (Agence France Presse) - Deux faussaires de génie s'apprêtaient à déstabiliser le marché du timbre de collection. Ils ont été arrêtés à Toulon, dans le Var, par la police française. Les deux hommes, âgés de 35 et 40 ans, ont été inculpés de contrefaçon et de falsification de timbres. Ils possédaient trois cachets semblables à ceux utilisés par les plus célèbres experts parisiens, et l'un d'eux (celui de MM. Brun, Calves et Thiaude) pourrait être authentique.

L'interrogatoire a révélé que les deux hommes, originairement de la région parisienne, est considéré comme le cerveau de cette juteuse affaire qui devait rapporter à ses auteurs des millions de FF.

Cet émule du fameux conte italien Jean de Sperati, dont les faux timbres sont maintenant recherchés par les collectionneurs qui les payent presque aussi chers que les vrais, se chargeait des encre et de l'impression.

Celle-ci se faisait sur un support papier d'époque, car Arnold avait acheté des planches de timbres peu cotées et avait conservé

Les deux faussaires, qui ont été inculpés de contrefaçon et falsification de timbres, ont été arrêtés par l'administration française, ont été écroués.



"LA LANTERNE" mars 1985

"LA LIBRE BELGIQUE" 12 avril 1985

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
53	Belgique	305-07	xx	1600	800		
54		333-34	xx	350	175		
55		375A-76	xx	4500	2250		
56		386-89	xx	500	250		
57		429-35	xx	5500	2750		
58		471-77	xx	2100	1050		
59		513-18	xx	2500	1250		
60		583-92	xx	200	100		
61		602	xx	500	250		
62		641-46	xx	350	175		
63		647-52	xx	200	100		
64		661-69	xx	300	150		
65		647-52	xx	200	100		
66		674-89A	xx	800	400		
67		690-96	xx	450	225		
68		697-98	xx	160	80		
69		773-76	xx	1200	600		
70		777-80	xx	1100	550		
71		785	xx	1600	800		
72		751-55	xx	3250	1625		
73		716-24	xx	225	110		
74		710-13A	xx	750	375		
75		701-09	xx	230	115		
76		792-94-95-97	xx	10800	5400		
77		807-10	xx	675	335		
78		813	xx	160	80		
79		814-22	xx	3000	1500		
80		823-25	xx	800	400		
81		827-31	xx	3800	1900		
82		841 (4)	xx	60	30		
83		842-44	xx	1100	550		
84		845-46	xx	700	350		
85		847A (2)	xx	2000	1000		
86		849-59	xx	1200	600		
87		879	xx	1800	900		
88		880-91	xx	18500	9250		
89		892-97	xx	3300	1650		
90		898-99	xx	8000	4000		
4e 91		Belgique	P.A. 5	xxx	2750	1375	
92			P.A. 12-1"	xxx	150	75	
93			P.A. 24	xxx	1300	650	
94			P.A. 25	xxx	400	200	
95			P.A. 26-27 tryptique	xxx	2800	1400	
96			P.A. 30-35	xxx	160	80	
97			674-89	xxx	850	425	
98			674A-89A	xxx	800	400	
99			690-96	xxx	450	225	
100			697-98	xxx	160	80	
101			701-709	xxx	230	115	
102			713 A	xxx	600	300	
103			716-24	xxx	225	115	
104			724 Q	xxx	140	70	
105			725-27	xxx	55	30	
106			728-36	xxx	700	350	
107			737-41	xx	850	300	
108			742	xx	800	280	
109			743-47	xx	950	320	
110			749-50	xxx	100	50	
111			751-55	xx	3250	1100	

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
112	Belgique	756-60	xx	1500	750	
113		761-72	xxx	500	250	
114		773-76	xx	1100	370	
115		777-80	xx	1000	340	
116		781-84	xx	700	240	
117		785	xx	1300	440	
118		786	xx	850	290	
119		787-91	xx	2700	900	
120		803-06	xxx	500	250	
121		807-10	xxx	675	340	
122		811	xxx	50	25	
123		814-22	xxx	3500	1750	
124		823-25	xx	1000	500	
125		827-31	xxx	5000	2500	
126		832-33	xxx	400	200	
127		834-40	xxx	2650	1325	
128		842-44	xxx	1350	675	
129		845-46	xxx	700	350	
5e 130	All occ	180	0	11	44	
131	Allem	392	0	102	400	
132	Belgique	262	xx	170	68	
133		503	0	400	160	
134		847A	xxx	1000	400	
135		1075 F	xxx	350	140	
136		1727	xxx	100	40	
137		Taxe 63	0	120	45	
138		Chemin fer 422	0	75	30	
139	France	388	0	22	80	
140		461	xxx	100	400	
141		1234 A	xxx	16,5	55	
142		1342-44	xxx	11	38	
143		1702-03	xxx	9	30	
144		1740;1762;1849;1850;1926	xxx	26,25	90	
145		1779-80	xxx	9	30	
146		1828-29	xxx	10	35	
147		1941;2195;2232	xxx	15	52	
148		1959-60	xxx	10	35	
149		2245;2250;2258;2261a	xxx	25,75	90	
150		PA 41-42-43	0	13	45	
151		PA 44	xxx	35	120	
152		PA 48	xxx	27,5	96	
153	Liechten	458-61	xxx	12,5	50	
154		462-64	xxx	16,5	65	
155		469-76	xxx	35	140	
156		740-43	xxx	18,5	74	
157	Pays-Bas	679	0	15	52	
158	Zaire	916	0	70	25	
6e 159	France	124-28	xx	3875	11500	
160		134	xx	27,5	75	
161		148-55	xx	18500	55000	
162		156	xx	1200	3500	
163		182	xx	3200	9500	
164		246-48	xx	190	550	
165		249-51	xx	600	1750	
166		252 Type III	xx	1100	3000	
167		253-55	xx	750	2300	
168		257 A	xx	4000	11500	
169		269	xx	1100	3000	
170		418	xx	52,5	150	